



Bulletin départemental n° 436 du 19 octobre 2023



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Sommaire:

Cabinet

- **Suites données aux avis émis lors de la F3SCT formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail exceptionnelle de Vaucluse en date du 5 octobre 2023**

AVIS EMIS PAR LA FORMATION SPÉCIALISÉE, SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DE VAUCLUSE

Avis votés à la F3SCT exceptionnelle de Vaucluse en date du 5 octobre 2023

AVIS

SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION

AVIS n°1/3 FNEC-FP-FO

Au vu du caractère exceptionnel de la souffrance au travail exprimée par les collègues de l'école élémentaire Fabre de Sérignan du Comtat dans la période actuelle, la F3SCT départementale réunie le 5 octobre 2023 demande que l'administration reconnaisse en accident de service les arrêts de travail des personnels du 22/09/2023 dernier.

A ce jour, une demande a été formulée.

Avis n° 2/3 FSU/UNSA/FNEC-FP-FO

Pour répondre à la situation de crise vécue au sein de l'école élémentaire Jean-Henri Fabre de Sérignan du Comtat et pour apporter de la sérénité au travail, la F3SCT demande à l'administration, pour protéger ses agents :

1. de combler les heures d'accompagnement manquantes par des AESH des élèves ayant une notification au sein de l'école ;
2. de fixer le seuil d'effectif du dispositif ULIS à 8 élèves de façon pérenne. En conséquence, sans déscolarisation d'élève présent actuellement, de ne pas y affecter de nouveaux élèves en cas de départ.
3. de pérenniser le poste de TR en surnombre sur l'ensemble de l'année pour permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire

Réalisé

Accord

Cette mesure provisoire d'accompagnement n'a pas vocation à évoluer

Pour la directrice académique et par délégation
le secrétaire général

Alain MASSENET



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

F3SCT de Vaucluse

Avis n°3/3 FSU/UNSA/FNEC-FP-FO

La F3SCT réunie ce jour demande à l'administration de mettre à disposition de ses membres l'ensemble des fiches RSST et des DGI qu'elle a reçus depuis la rentrée 2022 au sujet de situations de souffrance au travail de personnels en lien avec des situations préoccupantes d'élèves.

Accord

Pour la directrice académique et par délégation
le secrétaire général


Alain MASSENET